



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et des Télécommunications françaises met en vente à partir du 24 mars 1960 dans les bureaux indiqués ci-dessous pour chaque figurine, et du 25 mars dans les autres bureaux, deux timbres-poste commémorant le centième anniversaire du rattachement de la Savoie et de Nice à la France.

CARACTÉRISTIQUES DE CES TIMBRES

Bistre, rouge orangé, jaune clair

Dessiné par SERVEAU

Gravé en taille-douce par COMBET

Vente anticipée à NICE



Vert noir

Dessiné par SERVEAU

Gravé en taille-douce par PIEL

Vente anticipée à CHAMBÉRY

Il y a cent ans les frontières de la France métropolitaine se fixaient définitivement : si du côté du Rhin l'Alsace fut arrachée provisoirement à notre pays de 1871 à 1918, du côté des Alpes la réunion de la Savoie et de Nice à la France marquait l'entrée définitive de ces régions frontalières dans le territoire français.

Les deux provinces ont longtemps fait partie du duché de Savoie (Nice suit le sort de la dynastie de Savoie depuis 1388), devenu depuis 1713 royaume de Sardaigne-Piémont, puis royaume de Piémont. A plusieurs reprises avant le XIX^e siècle la Savoie a été occupée par les Français : au moment des guerres d'Italie, de 1536 à 1559, de 1690 à 1696 et de 1703 à 1713 lors des guerres de Louis XIV. Enfin la Savoie, comme Nice, a été rattachée à la France de 1792 à 1815 à la suite d'un plébiscite. La défaite napoléonienne permit à la dynastie de Savoie de faire valoir ses droits.

Mais de fortes traditions de civilisation, une langue commune, des intérêts économiques grandissants orientaient tout naturellement ces pays vers la France. En même temps, la dynastie de Piémont tourne tous ses efforts vers l'Italie péninsulaire, attachée avant tout à la réalisation de l'Unité italienne. Les échecs de 1848 et 1849 incitent les dirigeants piémontais à rechercher l'appui diplomatique et militaire de Napoléon III. A l'entrevue fameuse de Plombières (juillet 1858) entre Cavour et Napoléon III, il est entendu que la France apportera son appui militaire au Piémont contre l'Autriche, en échange de la cession, après plébiscite, de la Savoie et de Nice.

La campagne victorieuse de 1859 terminée, le traité de Turin du 24 mars 1860 entre le Piémont et la France était signé : Victor-Emmanuel renonçait de son plein gré à la Savoie et à Nice en vue de leur réunion à la France, après expression du libre vœu des populations. Dès 1859, de nombreux Savoyards réclamaient le « retour » du peuple savoyard « dans le sein de la patrie française ». Le plébiscite eut lieu au milieu d'un concours enthousiaste des électeurs, mais sans pression de la part de la France qui avait retiré ses troupes de la Savoie. Les résultats montrent combien l'annexion était réalisée dans les faits avant de l'être dans les traités. Pour la Savoie, sur 135.449 électeurs inscrits, il y eut 130.839 votants : 130.533 oui, 235 non et 71 bulletins nuls. La proportion est aussi forte à Nice : 25.743 oui contre 260 non, lors du plébiscite du 16 avril (précédant ainsi de quelques jours celui de la Savoie).